

Module 3 : Bien entretenir une plantation

Parcours de formation « Réussir ses plantations forestières »

14 h – salle et terrain

5-6 juillet 2023 (2 j.)

Nancy (54)

par Alban DEPAIX¹, Julien FIQUEPRON²

¹ ONF, ² CNPF-IDF

500 € net de taxes

Public : gestionnaires et experts forestiers, propriétaires, entreprises, collectivités territoriales, établissements publics

12 participants maximum

Une plantation constitue un investissement de départ important, lequel peut être partiellement voire totalement perdu en l'absence de suivi régulier et de travaux d'entretien adaptés. Une plantation exige donc un effort financier de longue haleine où l'anticipation est une garantie de maîtrise des coûts.

Cette formation fournira donc les éléments pour apprécier les forces en présence pendant la phase de croissance des jeunes plants et permettra aux participants de faire des choix techniques pertinents.

Objectifs pédagogiques :

- Prévoir, établir et chiffrer un itinéraire d'entretien
- Comprendre et s'appuyer sur les dynamiques naturelles pour réaliser un travail utile
- Diagnostiquer une plantation afin d'identifier la nécessité d'une intervention et, le cas échéant, ses modalités

Méthodes :

- Exposé en salle
- Diagnostic de terrain en sous-groupes
- Vidéos de démonstration d'outils
- Rencontre de professionnels réalisant des travaux d'entretien (sous réserve de leur disponibilité)

Compétences visées

- Intégrer les notions de concurrence
- Évaluer le niveau de concurrence et prévoir son évolution dans l'avenir
- Évaluer l'état d'une plantation (croissance, aspects sanitaires, forme...)
- Connaître les différents outils d'entretien
- Choisir les outils efficaces adaptés à chaque type de végétation
- Raisonner les travaux de taille et d'élagage
- Intégrer les différentes méthodes d'entretien
- Concevoir un ou plusieurs itinéraires d'entretien selon les conditions locales

Pas de prérequis

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvoclimatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour
le Développement Forestier

Centre National de
la Propriété Forestière

